



Rentrée scolaire 2020-2021

DIRECTION D'ADMINISTRATION DE LA  
COHESION SOCIALE ET DE LA SANTE

SERVICE DE PROMOTION  
DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE

VOS CORRESPONDANTES  
Docteur Hanlet Joelle

[joelle.hanlet@brabantwallon.be](mailto:joelle.hanlet@brabantwallon.be)

Docteur Lise Maskens  
[lise.maskens@brabantwallon.be](mailto:lise.maskens@brabantwallon.be)

Centre PSE Tubize  
Route Provinciale, 11/2  
1480 Tubize  
02/355 68 99

[secretariatpse.tubize@brabantwallon.be](mailto:secretariatpse.tubize@brabantwallon.be)

Madame, Monsieur

Chers parents,

A notre grand soulagement, la rentrée scolaire de cette année a pu se faire dans les conditions quasi normales dans le respect des mesures sanitaires actuelles (port du masque et respect des distances si possible)

Le service PSE de l'école dont dépend votre enfant reste votre référence pour la prévention des maladies transmissibles à l'école.

Nous mettrons tout en œuvre pour soutenir les directions d'école, dans le respect des conditions d'hygiène et de distanciation sociale nécessaires, pour veiller au bien-être de votre enfant.

Les bilans de santé, les séances de vaccination et la promotion de la santé se dérouleront comme chaque année en partenariat avec l'école et en respectant les mesures sanitaires.

Certains enfants n'ont pas pu avoir leur bilan de santé de l'année passée en raison du confinement imposé par nos autorités. Nous ne pourrons pas tout récupérer cette année mais nous resterons attentifs à leur état de santé. N'hésitez pas à prendre contact avec votre centre PSE pour toute question à ce sujet.

Les vaccinations non administrées l'année passée vous seront proposées au cours de l'année 2020-2021 soit sous forme de séance de rattrapage à l'école soit sur rendez-vous au centre.

Nous vous demandons de faire preuve de respect et de citoyenneté en **ne mettant pas votre enfant à l'école** si celui-ci présente des signes d'infection transmissible (Covid-19, varicelle, oreillons...) **ET de consulter votre médecin traitant.**

Les principaux signes auxquels il faut être attentif pour le Covid-19 sont :

- Avoir UN des symptômes majeurs suivants : toux, dyspnée (difficultés respiratoires), douleur thoracique, anosmie ou dysgueusie (perte ou perturbation du goût) d'apparition aigue sans autre cause apparente ;
- Avoir DEUX (ou plus) symptômes mineurs suivants : fièvre, douleur musculaire, fatigue, rhinite, maux de gorge, diarrhée aqueuse, perte d'appétit, d'apparition aigue sans autre cause apparente ;
- Ou présenter une aggravation de symptômes respiratoires chronique (asthme, toux chronique...) sans autre cause évidente.

Si ce genre de symptômes se présente pendant le temps scolaire, l'école vous appellera et vous demandera

de venir rechercher votre enfant **dans les plus brefs délais ET de consulter votre médecin traitant.**

En cas de test réalisé par le médecin **ET** si celui-ci se révèle positif, il conviendra de prévenir le centre PSE afin que les mesures nécessaires puissent être prises pour les contacts de votre enfant dans le cadre scolaire.

De même nous vous tiendrons au courant des mesures à prendre si une telle situation devait se développer dans la classe de votre enfant.

Tout enfant atteint du Covid-19 pourra réintégrer l'école après 7 jours après l'apparition des symptômes pour autant que la fièvre ait disparu depuis 3 jours et qu'une amélioration significative des symptômes soit constatée par son médecin traitant.

Nous vous remercions pour votre collaboration et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Belle année scolaire 2020-2021

Docteur Joelle Hanlet  
Médecin coordonnateur

Docteur Lise Maskens  
Médecin coordonnateur